

DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
RESUME PREPARE PAR L'UICN

421: PARC NATIONAL DE TONGARIRO (NOUVELLE-ZELANDE)

Résumé préparé par l'UICN (août 1990) d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

1. SITUATION

Situé au milieu de l'île du Nord, sur le plateau volcanique central. La limite du parc encercle les massifs montagneux de Ruapehu, Ngauruhoe et Tongariro, entre 500m et 1550m d'altitude. En dehors du parc principal, à 3 km au nord, et séparée de lui par le lac Rotoaira, se trouve une région protégée annexe comprenant le lac Rotopounamu, le mont Pihanga et le mont Kakaramea. La région a une superficie de 79 596 ha.

2. DONNEES JURIDIQUES

Le noyau du parc fut créé le 23 septembre 1887 lorsque le chef du peuple Ngati Tuwharetoa, Te Heuheu Tukino, fit don de 2630 ha de la région du volcan central au gouvernement. La région devint officiellement le premier parc national du pays en 1894, avec une superficie de 25 213 ha. En 1922, au moment du vote de la loi sur le Parc national de Tongariro, sa superficie passa à 58 680 ha. En 1975, la réserve voisine de Pihanga (5129 ha) y fut ajoutée, et d'autres additions augmentèrent encore la superficie du parc en 1953, puis en 1962. Le parc relève actuellement de la loi de 1980 sur les Parcs nationaux (National Park Act).

3. IDENTIFICATION

Le parc se situe à l'extrémité sud d'une chaîne discontinue de volcans, longue de 2500 km, s'étendant au nord-est jusqu'au Pacifique. Les volcans du parc, de composition essentiellement andésitique, sont classés en deux groupes selon l'emplacement, l'activité et la taille. Kakaramea, Tihia et Pihanga, ainsi que les cheminées, dômes, cônes et cratères, forment le groupe nord. Ils se trouvent sur une ligne de 10 km, orientée du nord-ouest au sud-est, et sont inactifs depuis 20 000 à 230 000 ans. Le groupe des volcans en activité s'étend sur une vingtaine de kilomètres, sur un axe de direction sud-ouest, nord-est, d'une largeur de 10 km; il comprend trois volcans, le Tongariro, le Ngauruhoe et le Ruapehu. Le complexe du Tongariro présente des traits récents - cônes, cratères, puits d'explosion, coulées de lave et lacs - qui viennent se surposer à d'autres plus anciens. Outre ces traits géographiques importants, le parc contient d'autres volcans éteints, des dépôts de lave ou glaciaires, et des sources. La longue glaciation d'il y a 14 700 ans a érodé le Tongariro et le Ruapehu, qui présentent des vallées glaciaires avec des moraines latérales et frontales. Des glaciers subsistent sur le mont Ruapehu, mais, en recul depuis plusieurs décennies, ils n'ont plus qu'un kilomètre de long.

Les biotopes sont très divers, allant de lambeaux de forêts humides à des champs de glace nus. A l'ouest et au nord, jusqu'à 1000 m d'altitude, on trouve encore près de 3000 ha de forêt humide mixte de podocarpes à larges feuilles, jadis largement répandues. A une altitude supérieure, on trouve des forêts de hêtres. La brousse recouvre quelque 9500 ha. Des formations de touffes herbeuses couvrent de vastes régions dans le nord-ouest et autour du mont Ruapehu, à une altitude de 1200 à 1500 m. Aux altitudes supérieures, le paysage est dominé par des champs de pierre et de gravier. La faune est essentiellement avienne, mais l'on trouve également la chauve-souris à queue courte et la chauve-souris à queue longue. Plus de 56 espèces d'oiseaux ont été dénombrées dans le parc, dont le kiwi brun.

Les Maoris sont installés dans la région depuis leur arrivée de Polynésie; dans leur mythologie, les montagnes du parc sont les "tupuna", ancêtres élevés au rang de dieux. Jusqu'à ce qu'il en fut fait don à la nation, en 1887, la région était habitée par la tribu des Tuwharetoa.

4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION

Le parc est apprécié pour ses paysages, son importance culturelle, sa diversité écologique en tant qu'aire de reproduction de plusieurs espèces menacées et pour les loisirs. Le parc est géré, selon le plan de gestion de 1990, par le Conseil des réserves et des parcs nationaux de Tongariro. La loi de 1980 sur les parcs nationaux prévoit tous les mécanismes administratifs, juridiques et de protection pour le parc. Le parc comporte deux zones de nature sauvage, deux zones à l'état originel et trois aires d'agrément. Le développement du domaine skiable a été limité et la mise en place d'infrastructures est interdite au-dessus de 1500 mètres, dans les zones de Tongariro et Ngauruhoe, et généralement au-dessus de 2250 mètres sur le Ruapehu. La chasse au cerf et à l'opossum est autorisée et des programmes d'éradication des pins, de la bruyère et des genêts sont en cours. La relative pauvreté de la faune est la conséquence d'un problème d'ampleur nationale - les espèces introduites. De plus, la flore indigène a été réduite ou éliminée par des herbivores introduits, tels que les cerfs, les chèvres et les porcs. Le pin, très envahissant, menace de transformer des communautés indigènes en forêts, et cela pose un problème dans le désert de Rangipo, à l'est.

Environ 800 000 visiteurs fréquentent le parc chaque année, surtout pendant la saison de ski.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation du Parc national de Tongariro en tant que bien du patrimoine mondial, le Gouvernement néo-zélandais a donné les raisons suivantes:

a) Bien naturel

- (i) Témoigne de l'évolution géologique de la Terre. Les volcans du parc forment l'extrémité sud-ouest de la chaîne des volcans du Pacifique, axée sur une importante ligne de plaques tectoniques.

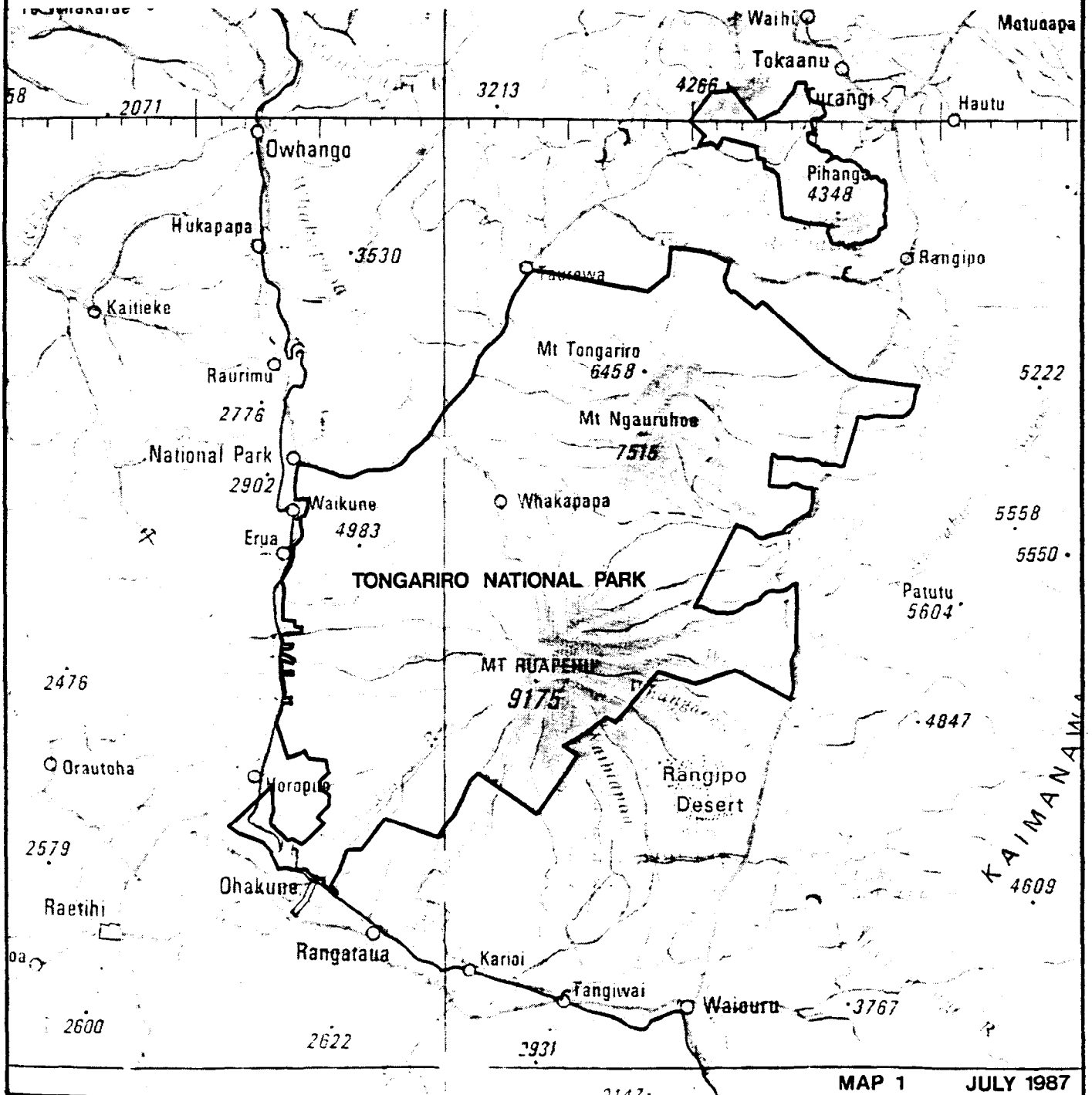
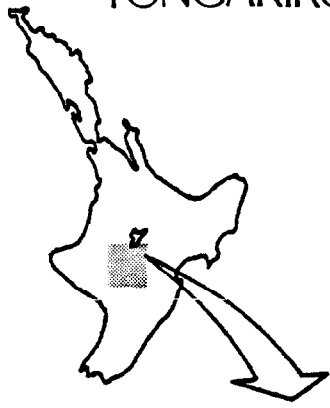
- (ii) Processus géologiques en cours. Les volcans du parc offrent une gamme complète de traits volcaniques. La succession écologique de groupements végétaux présente un intérêt particulier pour la science.
- (iii) Beauté exceptionnelle des paysages et phénomènes naturels remarquables. Les sommets des volcans offrent un panorama grandiose.

b) Bien culturel

Les critères sont évalués par l'ICOMOS.

TONGARIRO NATIONAL PARK MANAGEMENT PLAN

LOCALITY PLAN TONGARIRO NATIONAL PARK



DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

421 PARC NATIONAL DE TONGARIRO (NOUVELLE-ZELANDE)

1. DOCUMENTATION

- (i) Fiches de données de l'UICN
- (ii) Consultations: D. Pitt, C. Burns, J.W. Cole, D. Given, R. Milne, H. Eidsvik, G. McSweeney, P.H.C. Lucas, K. O'Connor, B. Jefferies, D. Thom, B. Houghton, fonctionnaires gouvernementaux néo-zélandais.
- (iii) Littérature consultée: Tongariro N.P. Management Plan 1990. Département of Conservation, 3 vols.
- (iv) Visite du site: janvier 1986, août 1987

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

La province biogéographique néo-zélandaise comporte 145 aires protégées dont certaines sont comprises dans le bien du Sud-Ouest néozélandais désigné au patrimoine mondial. Ces parcs sont situés sur l'île du Sud ("île de jade"); on ne peut les comparer avec Tongariro, situé sur l'île du Nord ("île fumante"), qui a un paysage exclusivement volcanique. Tongariro se distingue comme la région protégée de Nouvelle-Zélande ayant la plus grande diversité de traits volcaniques.

Tongariro se trouve à l'extrémité sud-ouest de la "ceinture de feu" du Pacifique - série de volcans qui fait pratiquement le tour de l'océan Pacifique, et qui inclut le Fuji Yama (Japon), le Krakatoa (Indonésie), les îles Kermadec (Nouvelle-Zélande) et le mont St Helens (Etats-Unis). Le Tongariro se distingue en ce qu'il est intégralement protégé, qu'il est l'un des plus actifs, et qu'il présente une grande diversité de traits volcaniques dans un paysage exceptionnel. On peut établir une distinction entre le bien du patrimoine mondial situé sur l'île Hawaï, qui est un volcan bouclier (plutôt qu'un volcan situé au bord d'un plateau continental). Il est nettement plus grand et plus régulièrement en activité, et fait l'objet d'un programme de recherche plus actif.

Il y a quantité d'autres parcs volcaniques dans le monde, notamment les parcs nationaux de Timanfaya (Espagne), du Kilimandjaro (Tanzanie), de Sangay (Equateur) et de Katmai (Alaska) et des Volcans de Hawaï. Il existe 500 à 600 volcans en activité dans le monde, dont 11 aux Philippines et 77 en Indonésie, mais il est difficile d'en comparer la "valeur", chacun possédant quelque chose d'unique. Il est certain que la variété des espèces que l'on rencontre à Tongariro, et la culture maori sont des éléments distinctifs particuliers que l'on ne retrouve pas ailleurs (volcans de Hawaï, par exemple).

3. INTEGRITE

La qualité de la législation, du personnel et de la gestion des parcs nationaux a un très haut niveau en Nouvelle-Zélande. Le parc est bien

protégé et bien géré; il jouit de la faveur du public. Par législation, les Ngati Tuwharetoa sont assurés de participer aux prises de décision et à la planification de l'aménagement. Il y a de graves problèmes posés par les plantes introduites (bruyères), pins Contorta), et de moins graves posés par les animaux introduits et les programmes mis en oeuvre pour tenter de les résoudre ont été fortement réduits en raison de restrictions budgétaires. La mise en valeur du parc (domaine skiable et locaux destinés aux gardiens) est limitée à une zone précise qui représente environ 10% du mont Ruapehu, ou 3% de la superficie totale du parc. Le plan de gestion révisé traite le problème de l'expansion du domaine skiable et de la restauration d'autres régions perturbées.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Le parc présente un grand intérêt historique et culturel qui vient compléter sa valeur naturelle, bien que celle-ci semble dominer. Le centenaire du parc, en 1987, a renforcé l'intérêt historique et culturel par des cérémonies maori et la présentation d'expositions culturelles au nouveau centre d'accueil. Construit dans le style maori traditionnel, il reflète les efforts déployés par la direction dans le sens d'un renforcement de la dimension culturelle du parc. L'évaluation préparée par l'ICOMOS soulignera cet intérêt et fournira de nouvelles bases d'évaluation du site. Il a cependant été reconnu que les résultats de l'étude thématique sur les biens culturels du Pacifique, demandée par le Comité du patrimoine mondial en 1987, ne sont pas encore connus.

5. EVALUATION

Avec ses cônes volcaniques, ses lacs et ses glaciers, Tongariro est sans conteste le site volcanique le plus spectaculaire du Pacifique Sud-Ouest. Son paysage le rend digne de figurer sur la Liste du Patrimoine mondial, sur la base du Critère (iii) - beauté naturelle exceptionnelle. Il remplit également le Critère (ii) - de site remarquable pour ses processus géologiques en cours. Tongariro est un site important pour diverses disciplines scientifiques (sismologie, géologie, géochimie, pédologie), ainsi que pour la recherche et l'enseignement. Il est important pour les botanistes et les zoologues, en tant qu'habitat d'espèces rares ou menacées et pour l'étude de l'impact des plantes et des animaux envahisseurs. Les aspects culturels liés à la présence des Maoris ajoutent encore à son importance et renforcent sa valeur exceptionnelle.

Du point de vue volcanique, la désignation de Tongariro au patrimoine mondial est justifiée par trois facteurs. Premièrement, c'est le volcan composite le plus actif du monde et cette activité permet d'observer des processus volcaniques en action. Le parc est donc un laboratoire naturel idéal. Deuxièmement, le lac de cratère sur le Ruapehu est unique, en raison de la fréquence élevée des éruptions et de l'environnement glaciaire. C'est l'un des deux lacs de cratère (avec Kelut, à Java) considérés comme des sites d'étude classiques de l'interaction entre le magma et l'eau lacustre produisant souvent des coulées de boue (mixture fluide de débris volcaniques et d'eau). Enfin, Tongariro contient des dépôts de la plus forte explosion volcanique qui se soit jamais produite, au lac Taupo tout proche. Ces vestiges d'un événement survenu il y a 1800 ans sont préservés dans le parc et servent à la recherche scientifique.

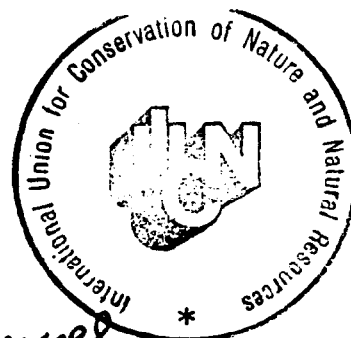
Au cours d'une mission sur le terrain en août 1987, à laquelle participaient plusieurs membres de la CPNAP, de vives inquiétudes ont été exprimées par rapport à deux aspects de la gestion du site, liés à son intégrité:

- a) L'étendue de l'aménagement du domaine skiable sur le mont Ruapehu, les plans d'expansion prévus dans ce domaine et la répercussion de ce développement sur les valeurs culturelles et "l'image" du parc. Ce développement comporte de nouvelles propositions d'entretien des pistes et de production de neige artificielle, qui auraient un impact considérable sur le paysage et sur l'hydrologie fluviale. Il a été suggéré que le domaine skiable de Tongariro serait très vulnérable aux effets du réchauffement climatique mondial, ce qui exigerait un déplacement du domaine skiable vers des altitudes plus élevées.
- b) La place prédominante accordée aux valeurs culturelles dans le nouveau plan de gestion et le niveau de participation de la population maori locale.

Au cours de l'élaboration du nouveau plan de gestion du parc, ces deux questions ont été résolues de façon à protéger les valeurs naturelles du parc et à rehausser les valeurs culturelles et spirituelles du peuple maori. Le développement des pistes skiabiles est confiné à des zones spécifiques pour lesquelles on a dressé des plans détaillés et pris des mesures restrictives quant à l'expansion des aménagements et au fonctionnement. Un objectif de gestion a été ajouté qui consiste à promouvoir une meilleure appréciation des valeurs culturelles. Des discussions approfondies avec le Conseil des Maoris ont débouché sur la rédaction d'un plan qui reflète mieux les préoccupations et les traditions de ce peuple.

6. RECOMMANDATIONS

Le nouveau plan de gestion de Tongariro tient compte des préoccupations exprimées par le Bureau en 1987. Le parc devrait maintenant être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le Comité souhaitera peut-être féliciter les autorités de Nouvelle-Zélande qui ont reconnu la nécessité de limiter des aménagements touristiques inappropriés et fait l'effort d'accorder une place plus large aux valeurs culturelles de Tongariro, dans le nouveau plan de gestion.



J. Thorpe